

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT  
VAUCLUSE

-----  
ARRONDISSEMENT  
CARPENTRAS Nord

-----  
Commune de  
AUBIGNAN

**NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	26

Date de la convocation :  
22/03/2018

Date de l'affichage :  
22/03/2018

**OBJET DE LA  
DÉLIBÉRATION :**

**n° 2018-415**  
Régie Funéraire :  
Approbation du Compte de  
Gestion 2017 du Receveur

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400042-20180328-D2018-415-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2018  
Publication : 04/04/2018

Le Maire d'AUBIGNAN,



**Monsieur Guy REY**  
(Signature et cachet)

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Conseil municipal

L'an 2018 et le 28 mars à 18 h30

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence et le secrétariat :

De : Monsieur le MAIRE et de Monsieur Siegfried BIELLE

Présents : Mmes et MM. Guy REY, André CAMBE, France MIRTO, Daniel SERRA, Guy MOURIZARD, Marie-Josée AYME, Patrick TESTUD, Laurence BADEI, Alain GUILLAUME, Josiane AILLAUD, Siegfried BIELLE, Robert MORIN, Agnès ROMANO, Frédéric FRIZET, Corinne VENDRAN, Hervé OUDART, Stéphane GAUBIAC, Claude PLEINDOUX, Jérôme CAPRARA, Jacques CAVAILLÈS et Nicole TOURRE.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. Anne VICIANO (procuration à Siegfried BIELLE), Jean-Louis AZARD (procuration à Laurence BADEI), Benoît SANTINI (procuration à Frédéric FRIZET), Mireille CLEMENT (procuration à Guy REY) et Nadia NACEUR (procuration à Claude PLEINDOUX).

Absents excusés : Mmes Coraline LEONARD, Laure LEPROVOST et Monsieur Pierre GÉRENTON.

**Exposé des motifs**

Le compte de gestion représente la photographie de l'exercice comptable de l'année écoulée (2017). Il reprend l'ensemble des dépenses et des recettes enregistrées par le Trésorier Principal et fait apparaître le résultat de l'exercice antérieur.

Pour la Régie funéraire d'AUBIGNAN, le résultat total de clôture (résultat cumulé) 2017 est de 21 243,28 €, dont 15 560,43 € apparaissent en excédent d'investissement et 5 682,85 € en excédent de fonctionnement.

Pour l'assemblée délibérante, il s'agit d'approuver le compte de gestion établi par Madame la Trésorière Principale de Carpentras relatif à la Régie funéraire d'AUBIGNAN pour l'exercice 2017.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

- Ouïe l'exposé de Mme Marie-Josée AYME, Adjointe au Maire et après débat ;

**DECIDE À L'UNANIMITÉ**

**ARTICLE UNIQUE :** D'approuver le compte de gestion de 2017 de la Régie funéraire d'AUBIGNAN, établi par Madame la Trésorière Principale de Carpentras.

Et ont signé les membres présents, après lecture faite,  
Pour expédition certifiée conforme.

**6 abstentions :** Stéphane GAUBIAC, Claude PLEINDOUX, Nadia NACEUR, Jérôme CAPRARA, Jacques CAVAILLES et Nicole TOURRE